



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2023

Absents excusés :

Béatrice OKECKI pouvoir à Alix de Laubier et Bertrand POMMIER pouvoir à JM MORISSET

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU Conseil Municipal DU 9 JUIN 2023 :

Vote à l'unanimité

2 – AFFAIRES GENERALES :

. 14 juillet / cinéma plein air / Sainte Radegonde / Grande traversée

Ces manifestations se sont déroulées dans la bonne humeur et par beau temps. Mme Le Maire remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur participation active. Elle remercie Alix de LAUBIER pour avoir offert « le verre de l'amitié » le jour de la Sainte-Radegonde. Concernant la grande traversée du 15 septembre 2023 qui s'est arrêtée à Cour sur Loire, Jean Michel MORISSET informe qu'un mini reportage est disponible sur YOU TUBE.

. Vente parcelle agricole

Par délibération du Conseil du 22 février 2022, avait été votée la vente d'une parcelle agricole appartenant à la commune et actuellement louée en fermage. Compte tenu de difficultés administratives liées au fait que le locataire actuel se soit positionné pour acquérir ce terrain sans toutefois donner suite, il est décidé de procéder à une nouvelle délibération pour annuler cette vente.

Vote à l'unanimité moins une abstention.

. Recensement 2024

Dans le cadre du recensement qui débutera en janvier 2024, la commune devra nommer un agent recenseur et un coordinateur. Mme Le Maire sera la coordinatrice et elle informe avoir contacté une personne susceptible d'être intéressée par cette mission rémunérée mais en attente de réponse.

. Syndicat du lagunage

Sylver GENTE qui suit ce dossier, informe que l'opération de nettoyage des bassins n'a pu être menée à bien à cause du manque d'eau. Il a été décidé avec les autorités compétentes de reporter cette opération de vidage des bassins en 2026. Il est par ailleurs évoqué un éventuel transfert de compétences à la CCBVL.

. Adhésion au CAUE

La Mairie sollicite le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) dans le cadre du projet de rénovation du lavoir des Coteaux sans avoir adhéré pour l'année 2023.

Vote à l'unanimité pour une adhésion de 54,40 € pour l'année 2023.

3 – CIMETIERE : Délibération – prix d’achat des cases du futur colombarium :

Jean Michel MORISSET qui suit ce dossier donne des exemples de tarification dans les communes environnantes. Discussions et débat autour de ce sujet.

Par délibération, il est voté à l’unanimité le tarif pour l’année à venir, à savoir une case sépulture au colombarium pour une durée de 30 années et selon le règlement en vigueur. Il a également été question du jardin du souvenir et des modalités. Tous les tarifs, et conditions sont disponibles auprès de notre secrétaire de Mairie.

4 – CCBVL

. Informations suite au dernier conseil communautaire

Sylver GENTE qui a assisté à la dernière réunion informe le conseil des différents sujets abordés. Il faut noter, entre autres, que suite à débats la CCBVL allouera une somme de 2383€ x 0.5 % à notre commune.

Pour ce qui concerne le SIEOM, une information : l’usine de traitement des déchets de Parçay-Meslay est opérationnelle, une plateforme de distribution est prévue à Blois, sortie de l’autoroute.

. GEMAPI transfert de compétence eau et assainissement

Le transfert de compétence de GEMAPI à la Communauté de communes pour la gestion de l’eau et de l’assainissement (hors eaux pluviales) est prévu pour 2026.

. Délibération sur la participation complémentaire des communes au financement de la compétence scolaire : dans le cadre du pacte financier qui a été voté en avril et qui lie les communes à la communauté de communes, une participation de 443,39 € a été votée à l’unanimité.

5 – SALLE DES ASSOCIATIONS

. Le problème des nuisances liées au bruit (musique, circulation de véhicules, etc.) remet en question la location de la salle en soirée. A plusieurs reprises, les élus sont intervenus en soirée pour faire cesser le bruit, soit une situation qui ne pourra durer. La location de la salle représente un gain pour la commune. Une décision sera prise lors du prochain conseil de novembre 2023.

6 – POINT TRAVAUX 2023

. Cimetière : les travaux prévus et obligatoires notamment un ossuaire seront entrepris par la société MJA en novembre 2023

. Diagnostic église : on attend le rapport définitif des architectes. Mme Le Maire fait un premier point sur le total des subventions dans ce dossier.

. Travaux prévisionnels : organisation le 30 octobre 2023 d’une réunion de synthèse des différents travaux qu’il serait opportun de prévoir pour 2024. (Voirie, bâtiments, environnement...).

Débriefing suite à la réunion du 29 septembre 2023 relatif au projet de restauration du lavoir des Coteaux en présence de l'architecte des bâtiments de France, des représentant(es) du Conseil départemental, du Pays des Châteaux, du CAUE, des Maisons Paysannes : projet instruit, présenté et argumenté bénévolement par un architecte Rémi MORISSET.

7- INFORMATION DIVERSES

. Bulletin Municipal : la commission se mettra au travail rapidement sur le sujet comme tous les ans. Première réunion prévue le 11 octobre 2023.

. Tableau église : il est question d'un tableau qui est rangé dans l'église. A qui appartient-il ?

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h.